

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Frédéric Latenre
Directeur adjoint de
l'Aménagement du territoire
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 08/06/2026

N/Réf. : IXL20750_760_PU **IXELLES. Rue du Châtelain, 10**
Gest. : MB (= partiellement en zone de protection de la Maison personnelle de
V/Réf. : PU2025/543-69/10 l'architecte Antoine Pompe sis au n.47 de la même rue)
Corr: Stéphane Etori **PERMIS D'URBANISME:** mettre en conformité l'extension du logement du
NOVA : 09/PU/2013205 2ème étage vers les combles, le remplacement des fenêtres en façade
avant, la fermeture de deux baies aux rez-de-chaussée et des travaux
structurels

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur adjoint,

En réponse à votre courrier du 26/05/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 03/06/2026, concernant la demande sous rubrique.



Situation patrimoniale
©Brugis



Photo de la situation existante.
(2026). Extrait du dossier



Elévation à rue. Situation de droit (1973)



Elévation à rue. Situation existante (à régulariser)

La CRMS n'est pas favorable à la régularisation des nouveaux châssis, notamment aux étages. Elle préconise un retour à des modèles traditionnels en T, réalisés en bois et peints en blanc, conformément à la typologie néoclassique de l'immeuble. L'obturation des baies du rez-de-chaussée ne constitue pas une amélioration. Les autres interventions relèvent d'un examen urbanistique et n'appellent pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président

c.c.: mleclef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; amenagementterritoire@ixelles.brussels